



Liberté Égalité Fraternité



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Strasbourg

Rapport d'activités 2021

CREPS de STRASBOURG













SOMMAIRE

1/ PROPOS INTROD	UCTIFS	Page 3
	CE POUR LES 3 MISSIONS	
•	aut niveau et service médical	Page 4
	Accompagnement sportif, scolaire et médical	
2.1.6	Perspectives 2022	
2.2 La formation	professionnelle aux métiers du sport	Page 7
2.2.1 à 2.2.2	Données activités, aspects pédagogiques	
2.2.3	Perspectives 2022	
2.3 : Le soutien à	la vie associative	Page 11
2.3.1 à 2.3.2	Données repas et hébergement, accueil stages extérieurs	
2.3.3	Perspectives 2022	
3/ RESSSOURCES HU	JMAINES DU CREPS	Page14
3.1 à 3.2		J
3.3	Perspectives 2022	
4/ TRAVAUX-PPI-PP	M	Page 18
,		. 4.60 =0
4.1 à 4.2	Données générales et PPI	
4.3	Données du PPM	
4.4	Perspectives 2022	
5/ ELEMENTS D'ANA	ALYSE FINANCIERE	Page 20
5.1 :	Eléments de contexte	
5.2 :	Commentaires sur le compte financier	
5.3 :	Perspectives	
6/ PARTIE CONCLUS	SIVE	
	Photos événements 2021	Page 22

1/ PROPOS INTRODUCTIFS

2021 fut marquée pour la 2^{ème} année consécutive par une crise sanitaire sans précédent qui a contraint le CREPS à la mise en place de protocoles sanitaires évolutifs durant l'année.

Malgré des difficultés organisationnelles et grâce à l'engagement de chacun.e, que je remercie sincèrement, le CREPS a non seulement maintenu ses activités, mais s'est aussi engagé dans des projets d'amélioration.

2021 au CREPS de Strasbourg, c'est aussi un changement de direction à la suite des départs du directeur adjoint, Philippe Vandais et du directeur, Daniel Schmitt.

Tout changement s'accompagne naturellement d'une phase de questionnement portant sur la mise en œuvre des missions dévolues au CREPS.

Le questionnement ne remet pas en cause l'existant, preuve en est des indicateurs nationaux de performance qui témoignent d'une activité de l'établissement tout à fait satisfaisante.

Il participe du principe de l'amélioration continue d'un système en interrogeant les questions stratégiques, logistiques, humaines et financières de notre organisation.

Positionner le CREPS dans son écosystème et en faire un établissement reconnu localement et nationalement pour son expertise, son savoir-faire et sa capacité à agir et à apporter une réponse adaptée constituent notre cap, notre feuille de route collective.

Dès mon arrivée, j'ai exprimé mon intention de poursuivre le travail initié depuis début 2021 et de prendre appui sur les équipes investies qui apportent leur contribution au projet global du CREPS.

Le rapport d'activités 2021 présente pour chacune de nos missions, des éléments d'évaluation quantitatifs et qualitatifs complétés par des pistes de travail pour 2022.

S'il m'appartient complémentairement de poser un bilan pour 2021, je propose de le schématiser autour de 4 dimensions stratégiques :

- ⇒ Sur la question du service rendu aux usagers, le CREPS, au-delà d'une réponse aux différentes demandes, a réorienté son offre de service.
- ⇒ Les travaux de réaménagement des salles de formation, l'acquisition de matériel complémentaire pour les structures d'entraînement, la réorganisation du service de restauration, la politique tarifaire requestionnée pour rendre attractives nos offres de service sont les faits marquants de 2021.
- Sur le plan financier, le résultat de l'année 2021 enregistre un bénéfice de 118 880,67 alors que le dernier budget rectificatif prévoyait un résultat déficitaire. Les activités de formation, l'accueil d'usagers extérieurs au CREPS et la bonne gestion de nos activités ont permis cette évolution qui atteste que notre modèle économique global est construit sur des bases saines ; il s'agit en 2022 d'expertiser encore plus finement nos activités.
- S'agissant des procédures encadrant et sécurisant notre fonctionnement, chaque service a construit des process qui structurent nos organisations et apportent de la lisibilité à nos opérations de gestion. En 2021, la certification QUALIOPI obtenue sans aucune non-conformité pour nos activités formation a aussi impacté le fonctionnement général du CREPS, introduisant une transversalité et un croisement des procédures. De même, le CREPS a été audité et labellisé par le comité label du Réseau Grand Insep (RGI) pour nos offres de services à destination des sportifs. Il a été soulignée une prestation très satisfaisante dans les 4 domaines suivants : bien s'entrainer, bien vivre, bien se soigner, bien se former.
- ➡ Enfin, je veux rappeler que les missions du CREPS sont portées par les agents.es au sein d'une organisation collective. Le suivi de carrière de l'agent.e, le plan de formation individuel et collectif, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont autant de sujets qui ont été traités pour permettre un fonctionnement efficient du CREPS.

Pour conclure, les perspectives ouvertes par des projets de construction et de rénovation financés et portés par la Région Grand Est, par la structuration de la maison régionale de la performance vont contribuer à co-construire cet ambitieux projet que nous avons à cœur de partager avec vous toutes et tous.

La directrice du CREPS, Estelle DAVID

2/ OFFRE DE SERVICE POUR LES 3 MISSIONS

2.1 LE SPORT DE HAUT NIVEAU ET LE SERVICE MEDICAL

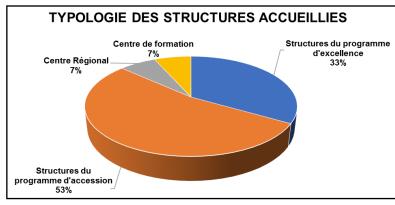
La crise sanitaire est restée contraignante dans la pratique quotidienne et calendaire des structures sportives présentes au CREPS en 2021. Les entrainements ont néanmoins pu retrouver un rythme et une régularité quasi "normalisée" favorisée par les rares cas d'isolement de sportifs ou d'éviction de structures que nous mettons volontiers sur le compte d'une grande rigueur de tous les acteurs en termes de respect des consignes sanitaires exigées.

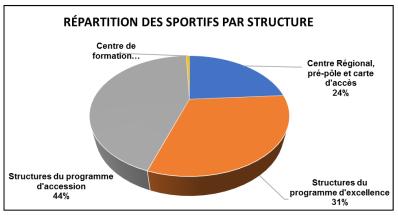
2.1.1 Accompagnement et identification des structures et des sportifs

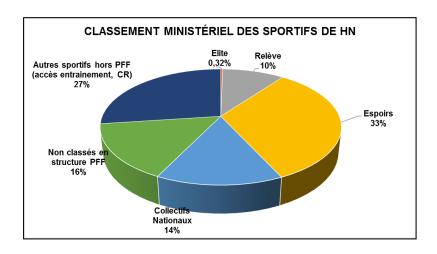
La typologie des structures accueillies au CREPS est stable, comparativement à celle de 2020. Aucune nouvelle structure n'a été accueillie ni n'a quitté l'établissement contrairement à la rentrée précédente.

Les disciplines accueillies répondent et respectent la nomenclature et le cahier des charges du *Projet de Performance Fédéral (PPF)* de chaque discipline et sont identifiées et dénommées structures du *Programme d'Accession* ou du *Programme d'Excellence*; ce dernier se caractérisant par une population de sportifs évoluant fréquemment au niveau international. Le *Centre Régional (Athlétisme)* et le *Centre de formation du club professionnel de Sélestat* complètent le panel de structures d'accession et d'excellence. La population des sportifs et leur répartition en catégories de classement demeurent également semblables dans ses grandes masses à celle des 2 dernières années (cf. tableaux ci-dessous) Pour mémoire, les disciplines accueillies sont :

- <u>Structures d'excellence</u> : Tir / Judo / Taekwondo / Badminton / Handball
- <u>Structures d'accession</u>: Badminton / Judo / Gymnastique Rythmique / Handball / Natation artistique Tennis de table / Volley ball
- Centre Régional : Athlétisme
- Centre de formation Club professionnel : Sélestat Alsace Hand Ball







2.1.2 Accompagnement scolaire

L'année de référence pour le département du sport de haut niveau est l'année scolaire 2020 - 2021.

Résultats au Baccalauréat :

Les conditions d'examen ont été particulières dans le contexte sanitaire mais nos sportifs sont restés mobilisés et ont obtenu 100% de réussite à la session 2021.

Accompagnement scolaire:

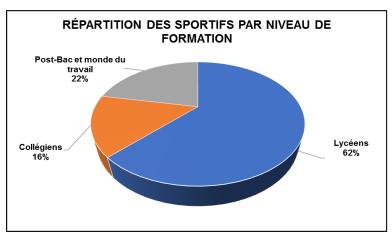
Pour un grand nombre de nos sportifs, la situation sanitaire a généré une scolarité en mode discontinu à cause de leurs nombreuses absences tout au long de l'année scolaire.

Dans ce contexte, le CREPS a essayé d'œuvrer en étroite collaboration avec les EPLE partenaires, afin d'accompagner au mieux le dispositif de continuité pédagogique. Un grand nombre de rattrapages de contrôles, devoirs communs, ou bacs blancs a été organisé dans nos locaux. Par ailleurs, les séquences de soutien et d'aide aux devoirs ont été maintenues, voire renforcées, et le cas échéant, organisées sous forme de «visio-conférence».

Partenariat et réforme du baccalauréat :

La qualité du partenariat existant avec les établissements scolaires, les instances académiques et l'IA-IPR d'EPS référent demeure. Nous souhaitons rappeler que la mise en œuvre de l'affectation scolaire de nos sportifs est parfaitement rodée et que les collaborations évoquées facilitent chaque année le positionnement de nos sportifs dans les filières et classes des établissements partenaires.

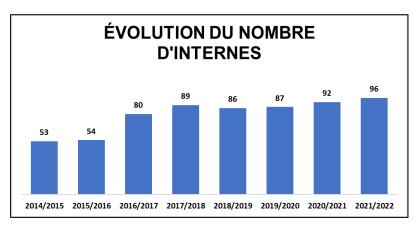
Les commodités et aménagements des emplois du temps restent à nos yeux remarquables par comparaison à de nombreux autres CREPS, parfois en grande difficulté pour conserver à minima les organisations antérieures à la réforme du bac. Il est à noter cette année la dernière promotion de classe de « Terminale Aménagée Scientifique » qui, compte tenu du dispositif bac étalé, a débuté le cursus avant la réforme et a pu obtenir le baccalauréat en version nouvelle réforme, grâce là encore, à un accompagnement spécifique. Désormais, un grand nombre de nos lycéens en filière générale peuvent bénéficier du dispositif bac étalé sur une année supplémentaire avec pour la prochaine rentrée un choix de parcours de formation diversifié, y compris en filière générale où le choix des spécialités sera totalement libre.



2.1.3 Vie intérieure

L'effectif de nos internes est cette année encore plafonné au nombre maximal de chambres et de places disponibles.

La capacité maximale est à nouveau atteinte en 2021 avec 96 internes.



Les animations, temps récréatifs et conviviaux proposés par la responsable de la vie intérieure et l'équipe des surveillants, rares en 2020, ont progressivement retrouvé leur place dans la vie quotidienne de l'établissement avec une participation joyeuse, créative et très engagée de nos sportifs. Les 3 temps forts de l'année demeurent la fête de fin d'année, la fête de Noël et les Olympiades de la rentrée.

L'équipe des assistants d'éducation se compose de 8 personnes dont 2 plein-temps et 6 mi-temps. Cette équipe apporte une vraie valeur ajoutée à la qualité de la vie intérieure et à l'attention portée à nos sportifs par une proximité et une disponibilité à l'égard de ces derniers très appréciée.

Une attention permanente, renforcée par un plan pluriannuel qui en précise le cadre et les orientations, est portée aux thématiques sociétales d'équité, d'intégrité et d'égalité. Un plan éthique et intégrité a été présenté au conseil d'administration de décembre 2021.

2.1.4 Conditions de pratique dans nos installations sportives

La fin des travaux de réaménagement du "Gymnase GAF", avec son espace d'évolution et une nouvelle salle de préparation physique, a mis un terme à la pénurie de plages et d'espaces d'entrainement rencontrée l'an passé, dont le tennis de table, le taekwondo et certaines de nos formations qualifiantes ont souffert. La nouvelle ventilation des sportifs dans nos 2 espaces de préparation physique a en particulier levé les tensions de sur-fréquentation des années passées. Celle-ci est à présent totalement satisfaisante.

2.1.5 Le service médical

Le service médical intégré au Département du sport de haut niveau et sous la responsabilité du Docteur Boris HEID, a pour fonction d'accueillir tous les sportifs inscrits au CREPS afin de permettre un accès rapide aux soins médicaux et de kinésithérapie. S'y ajoutent des consultations hebdomadaires d'une (nouvelle) diététicienne, de 2 psychologues et d'un ostéopathe. Ces soins ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale.

Le service comprend une infirmière à temps plein, le médecin responsable salarié sur un mi-temps annualisé et 3 médecins vacataires qui interviennent pour assurer la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR). En 2021, 1512 consultations médicales ont été effectuées.

Le CREPS s'est doté d'un psychologue supplémentaire en 2021 pour répondre en particulier aux besoins apparus en sortie de confinement sanitaire, mais aussi pour offrir aux sportives et aux sportifs la possibilité de choisir un psychologue homme ou femme. Le suivi diététique est assuré par une nouvelle intervenante depuis quelques mois. L'ensemble des intervenants est mobilisable sur rendez-vous 2h30 par semaine. L'équipe des 10 kinésithérapeutes assure 21h de présence hebdomadaire.

En 2021 nous avons reconduit l'intervention d'une kinésithérapeute pour une sensibilisation aux troubles périnéaux chez les jeunes sportives.

La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) effectuée au sein de l'établissement dans le cadre de l'activité salariée est facturée aux fédérations. L'intervention de médecins vacataires pour la SMR permet au médecin

coordonnateur Boris Heid d'être davantage disponible pour la prise en charge des sportifs, et notamment des pathologies traumatiques qui demandent un temps de prise en charge important. Pour renforcer le contact avec les entraineurs, le Dr Heid rencontre aussi, directement, et autant que faire se peut, les entraineurs "sur le terrain".

La prise de rendez-vous par internet via une plateforme dédiée a également permis de libérer du temps infirmier sur les tâches administratives. L'infirmière gère les urgences et fluidifie l'accès aux soins, notamment lorsque les plages sont pleines et ne sont plus accessibles via le site du CREPS.

Un espace de ré-athlétisation est à présent opérationnel dans la zone de kinésithérapie et permet un retour à l'entrainement optimisé et plus efficace. L'affectation en février 2022 d'un conseiller haut niveau haute performance (CHNHP) en charge de l'optimisation de la performance et du suivi médical va renforcer la prise en charge de nos sportifs et optimiser les synergies entre les différents acteurs intervenants au bénéfice du sportif.

2.1.6 Perspectives 2022

D'importants changements vont caractériser l'année 2022.

Dès janvier deux cadres <u>en charge du suivi socio professionnel et de l'optimisation de la performance</u> ont pris leurs fonctions et s'attachent à présent à déployer la politique sportive de *l'Agence Nationale du Sport (ANS)* dans le cadre de la *Maison Régionale de la Performance du Grand Est (MRP)*. Au CREPS de Strasbourg, de Reims et de Nancy sont à présent confiés les rôles et missions d'accompagnement des fédérations, des sportifs de haut niveau et de l'encadrement, pour un service régional coordonné de qualité dont l'objectif se centre sur les projets de haut niveau et de haute performance.

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI), avril 2002 va voir se concrétiser la rénovation de l'espace extérieur de lancer et la rénovation complète de la Halle d'Athlétisme Josermoz. Nous nous attachons à trouver les meilleures solutions possibles avec la région Grand Est, la ville de Strasbourg et l'Eurométropole pour permettre la continuité d'entrainement du pôle athlétisme hors CREPS pour une période de 12 à 15 mois.

2.2 LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX METIERS DU SPORT

2.2.1 Éléments de contexte

En 2021, l'activité du département Formation est restée impactée par la crise sanitaire et ses incidences :

- La qualité de la formation en alternance est restée dégradée, plus particulièrement concernant les BPJEPS « Activités de la Forme » et « Activités aquatiques de la natation », du fait de la fermeture totale ou partielle des équipements sportifs de ces deux secteurs au premier semestre, et de la fréquentation réduite des publics.
- La mobilisation partielle des modalités d'aménagements des examens des stagiaires, en application des directives du Ministère chargé des Sports (arrêté du 6 mai 2020), a rendu possible l'organisation de ceux-ci et la présentation aux épreuves de l'ensemble des candidats des promotions concernées
- Aussi, le régime dérogatoire autorisant le maintien de l'activité de formation professionnelle a garanti la bonne conduite des 7 cursus de formation BPJEPS et DEJEPS programmés sur l'année.
- Proportionnellement, l'effectif de 70 stagiaires est resté relativement peu touché par le virus. L'assiduité individuelle a pu être très ponctuellement impactée par une période d'isolement.

Dans un autre registre, pour renforcer sa visibilité, le département a accueilli un stagiaire en DUT Métiers de l'Internet et du Multimédia au printemps 2021, qui a réalisé des films de promotion des actions de formation, lesquels sont visibles sur une chaîne Youtube et sur le site internet de l'établissement.

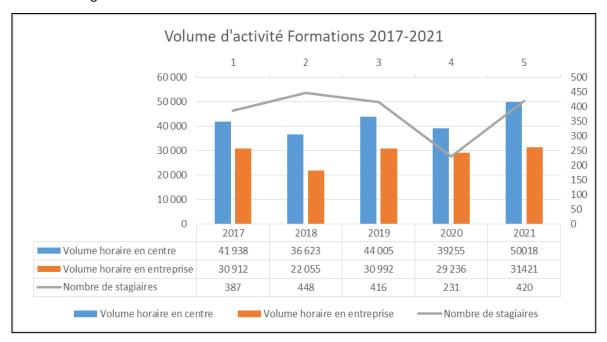
Par ailleurs, afin de moderniser les modalités de gestion des inscriptions de l'ensemble des stagiaires en formation, le CREPS s'est doté d'une plateforme de gestion dématérialisée. Depuis fin 2021, toutes les inscriptions des candidats se font en ligne, par le biais d'un espace personnel.

Le point phare de l'année 2021 pour le département des Formations reste la finalisation des procédures Qualité qui s'est traduite par l'obtention de la certification Qualiopi en mars 2021. Celle-ci, rendue obligatoire par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, a contribué à clarifier et structurer davantage les procédures internes au département tout autant que la communication au public.



2.2.2 Eléments quantitatifs et qualitatifs sur l'année 2021

En 2021, l'activité globale du département Formation est non seulement revenue à un niveau normal d'activités comparativement à la baisse exceptionnelle enregistrée en 2020. Néanmoins, elle fait état d'une légère hausse au regard des années antérieures.

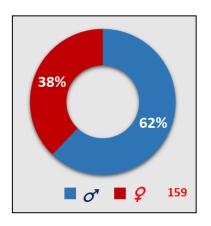


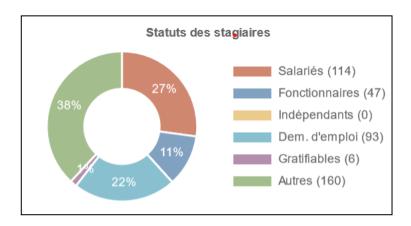
Les publics stagiaires accueillis restent majoritairement de sexe masculin et originaires du territoire régional. Si leur statut à l'inscription se répartit entre public en activité professionnelle, demandeurs d'emploi et lycéens ou étudiants, on soulignera que **31** d'entre eux sont issus du dispositif **Parcoursup**, quand bien même ces derniers optent in fine majoritairement pour le contrat d'apprentissage.

En effet, parmi les **155** stagiaires en formation qualifiante BPJEPS ou DEJEPS en 2021, on en dénombre 107 soit **68%** qui sont **apprentis** rattachés au CFA Formas. Parmi ces derniers, on relève **9** stagiaires qui ont été ou sont encore listés comme Sportifs de Haut Niveau.

Pour rappel, le taux d'apprentis en 2019 et 2020 était respectivement de 53,50% et de 65%.

L'augmentation du taux sur les années 2020 et 2021 est directement liée au plan de relance de l'apprentissage qui a déployé des aides exceptionnelles à l'embauche d'apprentis en juillet 2020.





⇒ Répartition de l'activité et suivi administratif

La plus grande part de l'effectif stagiaires parmi les 420 accueillis en 2021 l'ont été sur des formations courtes d'une durée de 1 à 3 jours. En effet, ce sont 257 stagiaires, soit 61% de l'effectif qui ont suivi des sessions de secourisme Prévention Secours Civiques (PSC1), ou recyclé leur Certificat d'Aptitude à la fonction de Maitre-Nageur Sauveteur (CAEPMNS).

En contrepartie, les 155 stagiaires inscrits sur des formations longues qualifiantes BPJEPS ou DEJEPS ont assuré 86,87% de l'activité en volume d'heures stagiaires en centre, soit 43451 heures sur les 50018 heures de formation en centre, auxquelles s'ajoutent 31421 heures d'alternance en entreprise.

A ce stade, on peut souligner ici l'objectif majeur porté par le CREPS en termes de qualité de service à l'attention des candidats en phase d'inscription : permettre la prise en charge financière totale ou partielle des coûts pédagogiques de leur formation en identifiant au mieux leur situation administrative et les accompagnant pour cette partie étant la plus technique de leur candidature.

⇒ Les aspects pédagogiques

La formation **Préparation aux Métiers de la Natation**, en partenariat avec Eurométropole et Pôle Emploi a permis à 8 stagiaires de se préparer à la validation du cycle de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) puis à l'obtention du Brevet National de Sauveteur Secourisme Aquatique (BNSSA).

4 stagiaires issus de cette préformation ont pu accéder à l'entrée en formation qualifiante BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation depuis mi-septembre 2021.

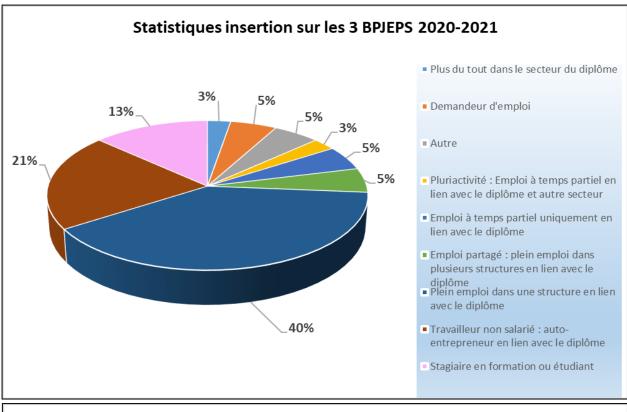
S'agissant des formations qualifiantes BPJEPS et DEJEPS débouchant sur un diplôme d'Etat, le taux moyen de réussite pour les formations soumises à validation est en 2021 de 85,71 %.

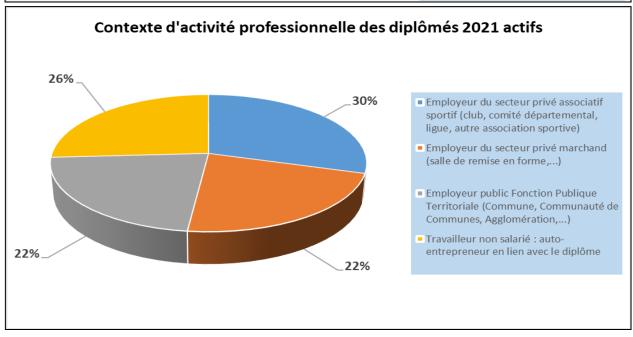
BPJEPS et DEJEPS 2020-2021	BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation	BPJEPS Activités Physiques pour Tous	BPJEPS Activités de la Forme Haltérophilie Musculation	BPJEPS Activités de la Forme Cours Collectifs	DEJEPS Badminton	Totaux
Nombre de stagiaires	22	22	19	10	11	84
Nombre de diplômés	19	18	17	9	9	72
Validation partielle	3	4	2	1	2	12
Taux de validation du diplôme	86,36%	81,82%	89,47%	90,00%	81,82%	85,71%

□ L'insertion professionnelle des diplômés

 Au global, l'ancrage des stagiaires dans la filière Sport se situe à hauteur de 92,10%. Ce sondage concerne ici 57 stagiaires et 3 cursus de formation 2020-2021 (BPJEPS AAN, BPJEPS APT, BP AF). Le taux de répondants est de 68,42%.

- Le taux d'insertion professionnelle de 80,95 % à 6 mois de la fin de formation représente la proportion de stagiaires diplômés d'État actifs issus des formations qualifiantes qui, au sein de leur activité professionnelle, exercent actuellement des fonctions en lien direct avec les compétences acquises lors de leur formation. Au regard de la nette baisse observée pour l'année 2020, ce taux est revenu à une valeur satisfaisante en lien avec un retour progressif à une activité économique moins contrainte dans la branche professionnelle du sport et des loisirs.
- Il convient de souligner le maintien du phénomène d'insertion professionnelle différée. En effet, plusieurs des répondants se sont engagés dans une nouvelle formation dans le secteur du sport ou périphérique à leur spécialité : 2 ont opté pour l'élargissement de leur portefeuille de compétences en entamant un second BPJEPS d'une autre mention, 1 a poursuivi sa spécialisation à travers le Titre à Finalité Professionnelle Brevet Moniteur de Football, et 3 diplômés du BPJEPS Activités de la Forme ont débuté un cursus complémentaire en Diététique-Nutrition, Physiothérapie ou Marketing.





⇒ Les indicateurs de satisfaction

Le taux global de **satisfaction** des stagiaires en formation est de **84,12 %.** Il est constitué à partir des enquêtes réalisées auprès des stagiaires à l'issue de l'ensemble des formations (échantillon de 166 stagiaires répondants pour l'ensemble des sessions).

2.2.3 Perspectives

Les différents axes en perspective pour 2022-23 :

- Consolider le cadre qualitatif des formations qualifiantes à travers :
 - Le renouvellement de l'habilitation quinquennale des 3 BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation, Activités Physiques pour Tous, Activités de la Forme et le DEJEPS Badminton,
 - o La confirmation de la certification Qualiopi (audit de surveillance en octobre 2022).
- Sécuriser l'accessibilité des formations pour tous les publics à travers :
 - o La simplification des procédures d'inscription (poursuite du déploiement de la plateforme d'inscription en ligne),
 - o La maîtrise des procédures de prises en charge financières liées aux différents statuts des candidats.
 - L'ouverture de places BPJEPS pour demandeurs d'emploi (réponse à appel d'offres Programme Régional de Formation – PRIC du Conseil Régional et Pôle Emploi),
 - o La consolidation du travail partenarial initié avec les financeurs AFDAS (OPCO) et Région Grand Est,
 - Stabilisation de l'offre de formation de la filière secourisme et secourisme aquatique sur les deux départements de la CEA.
- Renouveler l'offre de formation en DEJEPS Perfectionnement Sportif :
 - Expérimentation du DEJEPS Badminton en 11 mois, élargissement de l'offre DEJEPS à d'autres disciplines sportives.
- **Développer le volet FOAD des formations**, à travers la participation au dispositif projet partenarial DEFFINUM.
- Elargir l'offre de formation eu égard aux besoins aux besoins observés : BP APT UC3 et UC4, certificats complémentaires.

2.3 LE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

2.3.1 Éléments de contexte

Après une longue période complexe marquée notamment par l'épisode du Covid et une baisse des accueils, la nouvelle direction du CREPS a souhaité impulser une dynamique renouvelée afin que l'établissement retrouve un ancrage et un rayonnement local beaucoup plus fort.

C'est pourquoi, outre ses deux activités spécifiques « cœur de métier » que sont le sport de haut-niveau et la formation professionnelle aux métiers du sport, le CREPS de Strasbourg est engagé dans une démarche d'ouverture au travers d'activités connexes telles que :

- La mise à disposition de locaux et installations sportives aux associations sportives et partenaires.
- L'accueil de stages sportifs et socio-culturels
- L'accueil de formations, réunions et de concours de la fonction publique
- L'accueil en restauration d'élèves du collège Hans-Arp et du centre socio-culturel de la Montagne Verte
- Toutes autres activités d'accueil en lien avec les partenaires locaux comme les collectivités, la ville de Strasbourg, l'Eurométropole, les services de l'état, les clubs et associations, le monde économique, etc.

2.3.2 Quelques indicateurs et commentaires sur l'activité 2021

⇒ <u>Taux de remplissage hébergement</u>

			COVID	COVID
Année	2018	2019	2020	2021
Nb nuitée disponibles	NC	33264	19886	34711
Nb total de nuitées	NC	25653	16217	27326
Prévision	NC	NC	83,0	80,0
Taux (%)	77,0	77,1	81,5	78,7

Capacité totale : 103 lits Nombre de chambres :

Bt Schumacher (double): 37 chambres doubles \rightarrow 74 lits – 2 lits (1 chambre AED) = 72 lits Pavillon Hôte (simple): 27 chambres simples \rightarrow 27 lits – 2 lits (2 chambres AED) = 25 lits

Pavillon Hôte (double): 3 chambres doubles en location → 6 lits (louées en solo car petites) → 3 lits

⇒ Nombre de repas servis

			COVID	COVID
Année	2018	2019	2020	2021
Petit déj	15106	15257	9873	15160
Déjeuner	23560	24350	16530	25970
Diner	16245	15910	10362	17072
Nb repas	54911	55517	36765	58202

Activité sur 49 semaines en 7 jours/7 – 3 services par jour

2 services en décalés en soirée (20h00) chaque semaine (pôle espoir volley)

Accueil de la restauration des structures d'entrainement judo le mardi soir à 18h00 (55 repas)

2 repas externalisés les week-end sauf en situation d'accueil de stages

Accueil d'un groupe de scolaires du Collège Hans ARP le midi (35 repas) → passera à 50 en septembre 2022

⇒ Accueils extérieurs

			COVID	COVID
Année	2018	2019	2020	2021
Stages sportifs locaux (Dept, Région, clubs,)	63	41	60	21
Stages sportifs nationaux	19	19	15	13
Stages sportifs Internationaux	6	1	5	4
Sous-total Stages sportifs	88	61	80	38
Autres Accueils (stages, formations, réunions,)	193	169	161	106
Total	281	230	241	144

⇔ Commentaires :

La période Covid de l'année 2020 a marqué l'activité du CREPS : fermeture du 16 mars au 1^{er} juin 2020 – Aucun stage extérieur accueilli en juillet et en août - la perte financière sur l'activité globale de l'établissement liée à la crise sanitaire a été évaluée à 115 000 € en 2020.

L'année 2021, bien que l'établissement n'ait pas subi de période de fermeture (confinement ou fermeture de site), l'activité a été très réduite en raison de la fermeture des structures d'entrainement aux sportifs extérieurs, la baisse régulière des effectifs liés aux cas positifs et cas contacts, l'annulation des actions de formations ou autres réunions en présentiel, la montée en charge des actions en visio-conférence.

La reprise d'activités possible en septembre a permis de diminuer les pertes financières liées au Covid-19.

Au-delà de ce point, il convient de constater que l'activité d'accueil de l'établissement est marquée par un repli sur ces dernières années.

L'état des locaux, leur agencement et leur organisation ainsi que leur niveau d'équipement nécessaires aux accueils extérieurs sont également des facteurs limitants.

La capacité d'hébergement de l'internat dédiée aux accueils extérieurs est quasi nulle (3 lits seulement hors période de congés scolaires) du fait que l'internat est occupé par avec les SHN des structures d'entrainement.

Sur le plan financier, la situation des internes du pôle Espoir et du pôle France judo hébergés à l'extérieur du CREPS (internat lycée Couffignal – 55 athlètes) représente une perte d'activités pour le CREPS relativement conséquente (4040 € / athlète soit 222 200 € de recettes en moins pour le CREPS) à laquelle s'ajoute la mise en place de navettes bus pour un coût de 12 655 € à la charge du CREPS.

2.3.3 Perspectives

Le CREPS a pour ambition de développer l'excellence dans ses activités et de proposer des prestations et services de haute qualité afin que l'ensemble de ses usagers bénéficient d'outils performants leur permettant d'atteindre leur meilleur niveau et les objectifs fixés.

Les nouveaux axes de développement, présentés en conseil d'administration depuis février 2021 ont pour objectifs de conforter le CREPS dans sa position d'acteur majeur et de partenaire actif sur son territoire dans le domaine du sport et de la formation en renforçant et en développant des partenariats tant locaux que transfrontaliers.

La finalité est de pouvoir satisfaire à la mission d'appui et de soutien au tissu associatif local mais aussi de renforcer et développer les partenariats institutionnels, associatifs et privés.

Le CREPS souffre d'infrastructures vieillissantes et de difficultés structurelles limitant les marges de manœuvre dans tous les domaines.

Le PPI, le PPM et le Plan Interne de Travaux doivent obligatoirement être consolidés et coordonnés avec une planification adaptée aux besoins afin de pouvoir répondre d'une part aux missions du CREPS et d'autre part de soutenir la politique d'ouverture et d'activité voulue par la direction et validée par le conseil d'administration.

Depuis février 2021, des actions internes ont été engagées afin de relancer cette dynamique d'accueil :

- Prises de contact avec les partenaires sportifs, institutionnels et locaux
- Mise en place d'une politique interne ambitieuse de remise en état des locaux et de mise à niveau des équipements
- Développement d'une politique tarifaire attractive
- Mise en œuvre d'une politique axée sur la démarche qualité
- Recherche d'une solution de restauration au CREPS 2 soirs par semaine pour nos judokas

3/ RESSSOURCES HUMAINES DU CREPS

3.1 ELEMENTS DE CONTEXTE

L'année a été marquée par le transfert de tutelle de gestion administrative des fonctionnaires de l'Etat, tous statuts confondus, du Ministère des affaires sociales vers le Ministère de l'Education Nationale de la jeunesse et des sports.

Ce changement a un impact fort sur la gestion de proximité des ressources humaines et sur la délégation des actes de gestion.

A ce jour, le processus de transfert s'attache à fiabiliser la continuité des carrières des agents. Les systèmes d'information (SIRH Renoirh), le transfert des dossiers carrières entre ministères, les échéances, les différentes campagnes et réglementations propres au MENJS, la procédure de gestion centrale ou déconcentrée selon les statuts sont autant de sujets que nous suivons de près, en lien avec nos tutelles.

3.2 ELEMENTS ISSUS DU PSQS ET COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE 2021

Effectif et Masse salariale

Le résultat en année pleine des recrutements effectués dans le dernier quadrimestre 2020 est conforme au dispositif des emplois voté. Il n'y a eu pas de vacances de poste.

Aussi, la situation des effectifs des agents de l'Etat au 31 décembre 2021 est la suivante :

L'effectif physique est de 32 agents, la consommation est de 27,30 ETP sur 30 ETP et de 29,62 ETPT sur 30 ETPT.

La subvention de 1 856 339 € pour charge de service public déléguée en 2021 couvre 88,6% de la masse salariale de l'établissement dont 97% des dépenses des personnels fonctionnaires d'Etat équivalentes à 1 795 736 €.

Les mesures non reconductibles, (compléments indemnitaires, indemnités de rupture conventionnelle) ont été compensées.

La consommation globale de la masse salariale 2021 est de 2 093 376,00 €, ce qui représente 99,7% du budget initial et du budget rectificatif voté en novembre 2021 (2 098 900 €).

Pour rappel, l'ETP Travaillé (ETPT) est l'unité de référence de gestion dans le cadre de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Le plafond d'emploi et la masse salariale 2021 sont respectés et représentent une bonne cartographie au regard des missions actuelles de l'établissement.

Vous trouvez ci-après 3 tableaux pour information :

- Moyens humains et financiers mobilisés pour les missions dévolues au CREPS
- Enquête effectifs activités
- Ventilation mensuelle et annuelle de la masse salariale et de la consommation des ETPT (hors vacations).

3.3 PERSPECTIVES

À partir de 2022, la gestion de la consommation des effectifs et de la masse salariale sera intégrée dans l'applicatif PSQS.

Il conviendra de finaliser et de stabiliser tous les processus de gestion statutaire selon les réglementations et les échéances du MENJS.

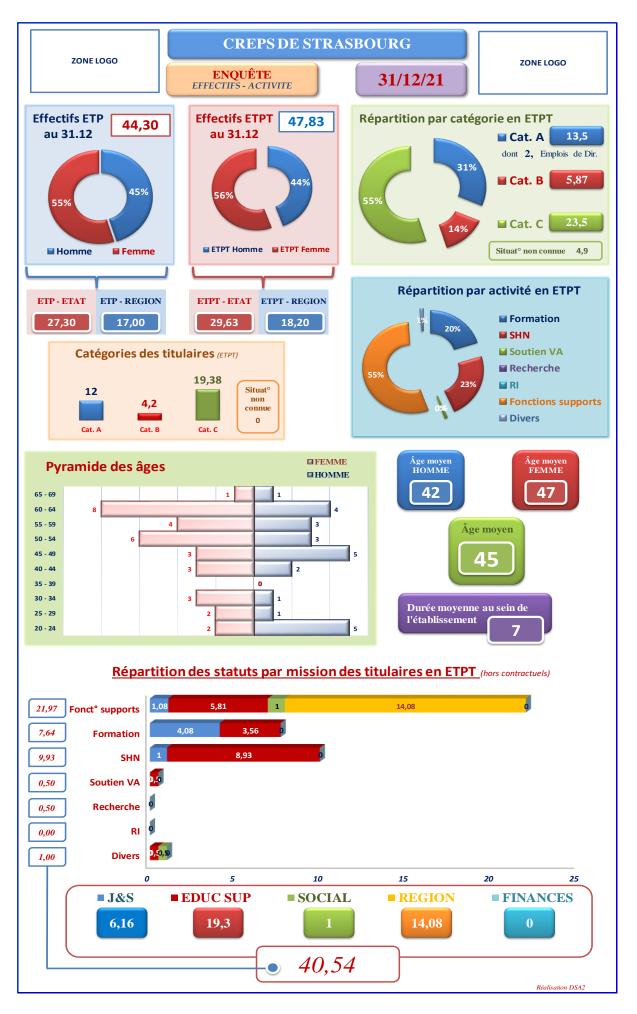
Ventilation par destination de la masse salariale et des ETPT

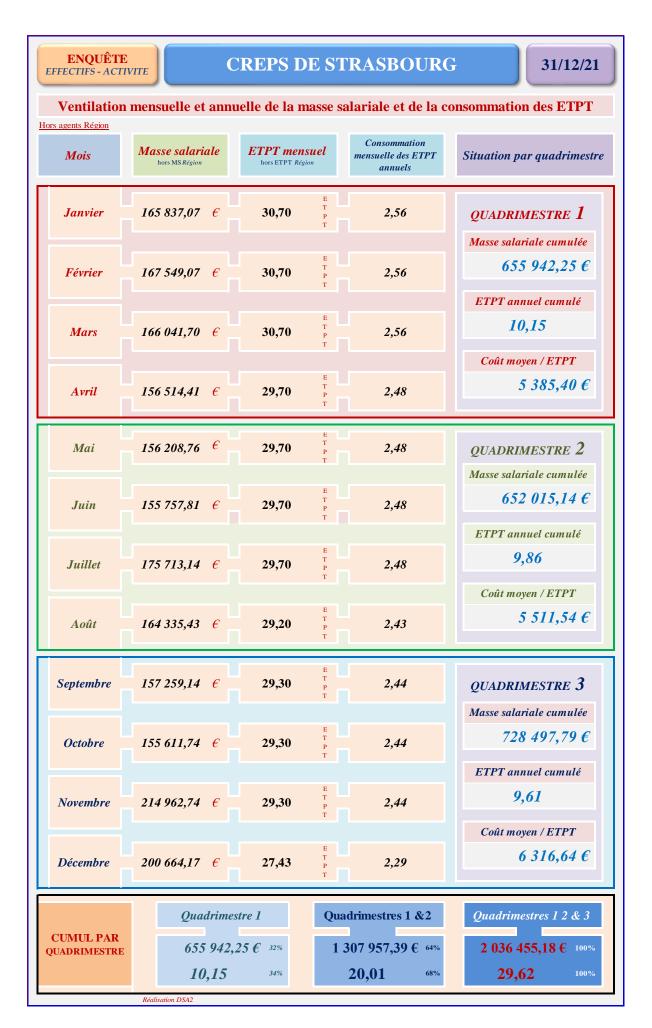
Données Hors Agents Région

MISSIONS	Masse salariale	ETPT
FORMATION	592 102,51 €	9,64
	29,08%	32,53%
COORT DE UAUT	594 323,64€	11,10
SPORT DE HAUT NIVEAU	29,18%	37,46%
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE	0,00€	0,00
ASSOCIATIVE	0,00%	0,00%
RECHERCHE	0,00€	0,00
	0,00%	0,00%
RELATIONS	0,00€	0,00
INTERNATIONALES	0,00%	0,00%
FONCTIONS SUPPORTS	827 735,28 €	8,39
SUPPORTS	40,65%	28,32%
	22 293,75€	0,50
DIVERS	1,09%	1,69%

	ACTIVITES	Masse s	alariale	e]	ЕТРТ	
11	Formations nationales - PNFO Part Nationale de Formation	57 444,63 €	2,8%		1,00	3,42	
12	Formation professionnelle intiale et continue des cadres d'Etat (partie de la PNFO)		2	29,08%			32,53%
13	Formations régionales - PRFO Part Régionale de Formation	534 657,88€	26,3%		8,64	29,2%	
21	Projets de Performance Fédéraux - PPF accès au SHN ; excellence sportive ; Prestations ; Surveillance des SHN	473 710,44€	23,32		9,60	32,42	
22	Médical et paramédical	120 613,20€	5,84	29.18%	1,50	5,1%	37,46%
23	Contributions au réseau Grand Insep (hors prestations du Pass Grand Insep.)			20,104			01,404
24	Accueils ponctuels (SHN , équipes nationales françaises ou étrangères) + Pass Grand Insep						
31	Accueil sportifs régionaux permanents						
32	Médical et paramédical (hors HN)						
33	Stages sportifs et compétitions (payés par les ligues ou CD) et JEP			0,00≿			0,00≿
34	Activités de jeunesse, activités associatives et activités d'accueil ponctuelles						
35	Actions et évènements divers						
41	Pôles ressources nationaux			0.00%			0.00≿
42	Recherche/expertise (hors Grand Insep)			0,004			0,004
51	Projets structurés (Conventions de coopération, échanges bi-latéraux)						
61	Direction, administration, finances, RH	827 735,28€	40,6%		8,39	28,32	
62	Technique (accueil, restauration, hébergement, espaces verts, entretien bâti et espaces verts)		4	40,65%			28,32%
63	Informatique, communication, centre de documentation						
71	CLM, CMO (3 mois ou plus cumulés dans l'année)						
72	Congés maternité			1.09%			1.69≿
73	Décharge syndicale (toutes administrations)	22.293,75€	1,1%	.,004	0,50	1,7%	2,004
74	Autres						

TOTAL 2 036 455,18 € 29,63





4/TRAVAUX-PPI-PPM

4.1 ELEMENTS DE CONTEXTE

Le CREPS s'étend sur une surface d'environ 15 hectares et se compose de 10 bâtiments représentant une surface fonctionnelle de plus de 13 500 m² qui se compose des structures suivantes :

- Un pôle administratif; Un pôle pédagogique; Un pôle médical
- 9 salles de cours et de formation & Un amphithéâtre de 140 places
- Un internat de 101 lits
- Un service de restauration
- Des équipements sportifs : un dojo, une halle d'athlétisme & une aire de lancer, 2 gymnases de sports collectifs, deux salles de musculation, une salle de gymnastique rythmique, un plateau d'entrainement
- Multifonctions, deux stands de tir (10 et 50 mètres), une salle de taekwondo, un terrain de rugby, un terrain de football
- Un pôle socioéducatif accueillant un CFA et un espace culturel dit « Le cube noir »

De nombreux locaux et équipements sont vieillissants voire obsolètes et nécessitent une réfection et/ou une remise à neuf. Certains locaux ne répondent plus au besoin des utilisateurs, aux normes ou sont sous-dimensionnés (hébergement, espace médical, restauration, espace agents, sanitaires, salle de formation, espaces sportifs, ...).

4.2. PPI

Le PPI actuel qui intègre un plan de rénovations est présenté ci-dessous :

			2021		2022				2023				2024				2025					26		
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3 T4
	Création d'une structure d'hébergement d'une capacité de 49																							
	lits																							
	et rénovation des locaux d'hébergements existants																							
	Création d'un réseau incendie																							
P	Mise en conformité ADAP																							
Р	Réhabilitation de la halle d'athlétisme																							
1	Réhabilitation du Dojo																							
	Travaux d'adaptation des locaux d'actvités sportives de la																							
	salle rythmique, vestiaires et sanitaires																							
	Rénovation du batiment socio culturel																							
	Réhabilitation du gymnase des agrès																							

4.2.1 Perspectives du PPI

Les échanges avec la Région Grand-Est ont permis, après de nombreuses visites sur site et retour d'informations, d'enclencher des discussions sur la nécessité de réajuster le PPI actuel, ce qui a été accepté. Ainsi :

- Le DOJO verra une reprise complète (ADAP, enveloppe, espaces intérieurs et extensions)
- L'intégration de la rénovation du plateau médical dans le PPI actuel devrait être validée afin de pouvoir répondre au besoin plus qu'urgent d'une mise à niveau du service et de la création d'une espace de réathlétisation répondant aux attentes du haut-niveau et des délégations accueillies.
- La mise en place de 3 ou 4 terrains de beach-volley.
- Réflexion sur la piste d'athlétisme

Concernant l'hébergement, le programme prévu permettra d'augmenter la capacité de 47 lits. Bien qu'améliorant la situation, cette nouvelle unité ne permettra pas de répondre aux besoins déjà existants. Il conviendra donc pour le CREPS de poursuivre sa politique partenariale actuelle avec le lycée Couffignal. Cette solution n'est pas satisfaisante en termes d'offre de service, l'unité de lieu étant le souhait des structures d'entrainement.

Cela n'améliorera donc pas le quotidien des sportifs hébergés en extérieur ajoutant notamment du « temps mort » et ne favorisant pas l'unité de lieux (problématique d'accès aux espaces d'entrainement, de soins, de récupération et de musculation en dehors des horaires dits « agenda »).

Une réflexion sur la mise en place d'un nouveau gymnase type sports collectifs est également engagée afin de répondre aux nombreux besoins des structures hébergées mais aussi de développer l'activité et le rayonnement local.

4.3 PPM

Un premier plan a été posé en février 2021 par la Maison de Région de Strasbourg déclinant les actions suivantes :

	Réhabilitation des locaux des agents (priorité élévée)											
	Réseau d'eaux usées (priorité élévée)											
	Abri vélos gymnase des agrès (priorité faible)											
12	Rénovation de l'éclairage du gymnase sport co 2											
M												\Box
												\Box

Depuis février 2021, un travail d'étude et de prospective a été réalisé par la Direction du CREPS en lien avec les équipes techniques internes afin de lister les opérations urgentes à effectuer, d'élaborer et de hiérarchiser un plan complet des principales opérations suivantes :

- Rénovation bac à graisse cuisine & problème réseaux d'évacuation Bt Schumacher
- Changement lave-vaisselle de la cuisine & gestion « marche en avant » Lien avec changement porte coupe-feu
- Réparation réseau évacuation eaux usées Bt Pavillon Hôtes
- Réfection canalisations extérieures (gymnase GR affaissement devant parvis Schumacher & Bt D)
- Bucheronnage Arbres proches voies SNCF & aire de lancers
- Éclairage Gymnase Sport-Co2
- Réparation toile anti-bruit Sport Co2
- Aération Salle Taekwondo
- Vestiaires / sanitaires salle de musculation & Taekwondo
- Réfection des sanitaires Bt Schumacher
- Aération Dojo
- Changement des vitrages Atrium et couloirs (R1 & R0) Bt extension Schumacher
- Rénovation des locaux agents RGE
- Problématique du stockage des produits chimiques
- Aménagement de la salle GRUBER Mise en place paroi
- Programme ADAP
- Ascenseur Bt PH Lien avec le PPI Hébergement
- Éclairage extérieur circulation
- Accès toiture sécurisation (Bt PH et Sport Co2)
- Stand de tir 50 mètres : réfection de la structure bois (niveau des cibles)
- Changement / réparation des boutons thermostatiques des radiateurs
- Gestion de la SSI pb alarme incendie Bt D / Lien avec les opérations du PPI
- Changement du portail portillon & Signalétique du site
- CREPIS extérieur Bt Accueil

Bilan du PPM

Les besoins en maintenance, réparations courantes et mises à niveau des équipements et des espaces (hors opérations du PPI) sont nombreux, lourds et urgents.

Il apparait donc nécessaire que l'enveloppe budgétaire du PPM soit adaptée aux besoins pour que les différentes opérations soient mises en œuvre dans une programmation calendaire à court terme. Ce programme permettra de maintenir l'entretien du site et des équipements évitant d'autant la dégradation progressive liée aux usages intensifs des équipements tout en rendant le site plus fonctionnel et attractif.

4.4 Perspectives

En complément des points abordés ci-dessus, il convient, outre la nécessité de réorienter le PPPI actuel, d'engager des réflexions sur les projets suivants :

- La nécessité de disposer au sein du CREPS d'un nouvel équipement structurant de type Gymnase afin de libérer la très forte tension sur l'actuel gymnase Sport-Co2 dans lequel cohabite actuellement 4 structures d'entrainement (PE volley, PE – PF – Centre universitaire Badminton) et la formation professionnelle aux métiers du sport.
- La reprise de la piste d'athlétisme afin d'en faire un outil d'entrainement dédié à la préparation physique généralisée de toutes les structures, à l'entrainement spécifique, à la formation et aux accueils extérieurs (ex : partenariat F3S de l'Université de Strasbourg).
- La problématique thermique et phonique du gymnase Sport-Co 1 et plus généralement de l'ensemble des bâtiments du site.
- La réflexion globale sur l'espace de restauration (production et salle des commensaux).
- La problématique globale des sanitaires, vestiaires et espaces de douches au sein de l'établissement.
- La problématique générale de la gestion énergétique des bâtiments.

5/ ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

5.1 ELEMENTS DE CONTEXTE

En complément du changement de direction, le service financier a également connu des modification structurelles.

L'agent comptable et cheffe des services financiers, Madame Bernard, a quitté ses fonctions le 1^{er} décembre 2021. Elle est remplacée par un Agent comptable en adjonction de service à compter du 15 décembre 2021, et par un chef des services financiers à compter du 1^{er} février 2022.

Malgré la situation sanitaire due à la pandémie durant la totalité de l'année 2021, le CREPS de Strasbourg a assuré de façon presque normale ses fonctions d'accueil et d'accompagnement des sportifs de haut-niveau, d'accueil des clubs, ligues ou fédérations pour des courts séjours, stages et entrainements. Enfin, son activité de formation a également été maintenue, ce qui a eu un impact favorable sur l'exécution du budget 2021.

Pour assurer ses missions de façon efficiente, dans des conditions de sécurité et de bon fonctionnement, l'Etablissement a engagé de nombreux travaux d'aménagement et d'amélioration, notamment la réfection et l'installation d'un dispositif de projection dans les salles de réunion, l'achat de nouveau mobilier dans les salles pour améliorer la fonctionnalité, la sécurisation, les conditions de travail des agents et l'amélioration

thermique de certains sites sportifs. Enfin, le CREPS s'est engagé dans la modernisation de ses applications de gestion par l'acquisition de deux licences, l'une pour améliorer le pilotage et la gestion de la formation, la seconde pour optimiser l'organisation et la planification de la programmation.

L'activité formation a obtenu le label **QUALIOPI** qui récompense la qualité et le savoir-faire de l'établissement en matière de formation professionnelle. En effet, depuis la loi n°2018-771 du 05 septembre 2018, cette qualification est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et pour solliciter un financement public.

La Maison Régionale de la Performance, dispositif stratégique de l'Agence Nationale du Sport a débuté ses travaux au deuxième semestre de l'année 2021. Elle est composée d'un responsable régional, Monsieur DRENTEL recruté en 2021 dont le site de rattachement est le site de Nancy et de deux conseillers haut niveau haute performance recrutés à partir de janvier 2022. La MRP est financée par une enveloppe annuelle dont l'objet est l'accompagnement de la Haute performance. Les crédits 2020 et 2021 ont été consommés en partie durant l'exercice 2021 (voir partie recette fléchée.)

5.2 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE FINANCIER 2021

Quelques points marquants

Les effectifs au 31/12/2021 sont de 29,63 ETPT pour un plafond d'emploi de 30 ETPT. La masse salariale est de 2 090 844 € soit une hausse par rapport à l'exercice 2020. Le taux de couverture est de 88,6%, comme rappelé dans la partie précédente.

L'accueil des sportifs permanents a repris sur l'ensemble de l'exercice avec 94 internes. Les entrainements de l'ensemble des structures ont été assurés avec les mesures sanitaires indispensables.

Les stages et les locations des installations sportives ont augmenté progressivement pour atteindre un rythme normal durant le second semestre de l'exercice.

L'hébergement pour les stages est à un niveau peu élevé compte tenu de la faible disponibilité de lits (94 internes pour 99 lits.) De plus et malgré la reprise progressive des activités sportives, les restrictions sanitaires sont un frein à l'accueil d'usagers extérieurs pour des courts séjours.

La fréquentation de la restauration est à un niveau satisfaisant compte tenu des restrictions sanitaires et de la réduction du nombre de personne pouvant prendre leur repas au même moment.

Les recettes fléchées dont le solde en 2020 était de 62 497 € avec le dispositif « Parcoursup » sont en forte hausse en 2021. Une notification de 62 619 € pour le dispositif SESAME de la DRAJES et deux financements de l'Agence Nationale du Sport, l'un pour des projets structurants à hauteur de 42 900 € et le second pour le fonctionnement de la haute performance à hauteur de 95 525 € viennent compléter ce poste.

Finalement, le compte de résultat présente un montant total de charges de 3 375 81 € pour un montant de produits de 3 494 700 € soit un **résultat positif de 118 880 €**.

5.3 PERSPECTIVES

Les investissements du CREPS

- Deux licences ont été acquises pour un montant total de 23 711,62 € dont l'objectif est l'amélioration du pilotage et de l'environnement de travail pour la formation et la programmation.
- D'installation d'un système de sonorisation et de lecteur multicarte dans les installations sportives pour 10 195,20 €
- Les acquisitions de matériel et outillage (meuble de restauration, laveuse de sol, équipement de miroirs) pour 28 727,69 €

Des investissements importants ont été engagés pour aménager les salles de réunion afin de les rendre compatibles avec les usages actuels. Achat de mobiliers et vidéoprojecteurs pour 56 299,04 €

6/ PARTIE CONCLUSIVE



OCÉANNE MULLER – PÔLE FRANCE TIR 5° aux JOP de Tokyo 2021

OCÉANNE MULLER

Après son titre de **championne d'Europe** en catégorie Dame et sa 5e place aux JO de Tokyo, Océanne Muller (ici avec l'entraîneur national et entraîneur du pôle Martial Anstett) vient de remporter la médaille d'or à la **carabine 10m** à Lima, au Pérou (27 septembre au 10 octobre 2021)

Elle gagnera également la « President's Cup » (finale des coupes du monde) fin novembre 2021





JULIA CANESTRELLI Championne du monde junior Épreuve du 3x40 à la carabine à 50 mètres

À seulement 16 ans et alors qu'elle n'est que cadette Julia remporte cette épreuve devant des concurrentes finalistes olympiques

27 septembre au 10 octobre 2021 – LIMA PEROU



NATATION ARTISTIQUE Championnats de France Avril 2021

Les filles rentrent avec 2 titres de championnes de France en équipe libre (épreuve reine de la discipline) & en Highlight. Résultats complétés par un titre de vice-championnes de France (équipe technique) et 3 médailles de bronze en solos et duos. Bilan historique car la structure a réussi l'exploit de détrôner le CNAHN d'Aix en Provence. Ce qui n'était plus arrivé depuis 2008.







TENNIS DE TABLEChampionnats de France Juniors Filles
Du 12 au 14 mai 2021 à Toulouse **CHARLOTTE LUTZ** médaille de bronze



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Championnats de France Elite de les 22 et 23 mai à Calais LÉNA KIEFFER – Championne de France dans la catégorie Espoir. MARGOT TRAN – Championne de France dans la catégorie Junior.



HANDBALL



La Sélection Grand-Est handball s'est imposée face à l'équipe de Molsheim leader en National 2.

Plusieurs athlètes du Pôle Espoir Handball de la filière excellence de Strasbourg faisaient partie de la sélection.





Équipes de France, un doublé historique – des anciens du CREPS médaillés ...La France double championne du monde de Handball au JOP de Tokyo (Août 2021)





Les championnes & champions olympiques passé-e-s par le pôle Handball de Strasbourg :

- Les alsaciennes Cléopâtre DARLEUX & Laura FLIPPES
- Vincent GERARD

Les alsaciens Yanis & Arthur LENNE et Roxanne FRANK sont actuellement internationaux français et anciens pensionnaires du pôle Handball de Strasbourg.

VOLLEY-BALL



Stage Équipe de France U19 de Volley au CREPS de Strasbourg

Plusieurs athlètes du pôle Espoir de Strasbourg font partie de la sélection





Équipe de France A Masculins Championne Olympique à Tokyo en 2020

Le capitaine Benjamin TONIUTTI (N°6 Passeur) est passé par le CREPS de Strasbourg



Sont également passés par Strasbourg :

- MEYER Léo (N°23 Passeur), membre de l'équipe de France A et du groupe élargi olympique 2020
- GILLES Thomas, PANOU Thomas membres de l'équipe de France A

ATHLETISME



TEURA'ITERA'I TUPAIA

Le jeune pensionnaire du pôle espoirs Athlétisme de Strasbourg **TEURA'ITERA'I TUPAIA** a signé un nouvel exploit au meeting de Strasbourg le 17 juin 2021 en **lançant son javelot à 80,86 m.**





STAGE MULTI FRONTIÈRES DE JUDO

Du 23 au 26 septembre pour le stage international d'automne ; Participation de l'équipe de France Juniors 300 judokas sur les tapis, féminins & masculins représentants 15 nations



STAGE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE PARALYMPIQUE JUDO

Du 17 au 20 janvier 2021 dans le cadre de leur préparation aux échéances internationales (championnats d'Europe & du monde) La délégation paralympique vient en stage en moyenne 4 à 5 fois par an à Strasbourg.

La France championne Olympique par Équipe mixte en battant le Japon en finale ...

Victoire historique à laquelle ont pris part **3 anciens** pensionnaires du pôle France Judo de Strasbourg

SARAH-LÉONIE CYSIQUE -57kg

MARGAUX PINOT -70kg

AXEL CLERGET en -90kg



Championnat de France Séniors de BADMINTON

Du 05 au 09 novembre 2021 à Besançon.

Bien qu'encore juniors, **EMILIE VERCELOT** (à gauche) et **FLAVIE VALLET** (à droite) ont gagné en double dame. Flavie Vallet atteint la finale en double mixte (avec **KENJI LOVANG** de l'INSEP et ancien athlètes du PF Badminton de Strasbourg).

BADMINTON PHOTO

Les juniors du Pôle France Badminton également à l'honneur :

Médailles d'or :

TÉA MARGUERITTE en double dame U19 (avec ANNA TATRANOVA) **LUCAS RENOIR** en double homme U19 (avec ALEX LANIER)

CAMILLE POGNANTE en double dame U17 (avec MALYA HOAREAU)

BAPTISTE LABARTHE en double homme U17 (avec MATTÉO JUSTEL)

Médailles d'argent :

BAPTISTE LABARTHE & HERVELINE CRESPEL en double mixte U17 **CAMILLE POGNANTE** en simple dame U17

Médailles de bronze :

NICOLAS HOAREAU (avec ENOGAT ROY)

AYMERIC TORES (avec SACHA LÉVÊQUE) en double homme U19

AYMERIC TORES (avec ALISSON DROUARD) en double mixte U19

HERVELINE CRESPEL (avec FLORIANE NURIT) et **KATHELL DESMOTS-CHACUN** (avec ELENA PHAN) en double dame U17

CAMILLE POGNANTE (avec YOHANN OSVALD) en double mixte U17

TÉA MARGUERITTE en simple dame U19

Championnat d'Europe U17

Podcetrtek (Slovénie) – Septembre 2021



En équipe mixte, Médaille d'argent pour : CAMILLE POGNANTE, HERVELINE CRESPEL, KATHELL DESMOTS-CHACUN & BAPTISTE LABARTHE



BAPTISTE LABARTHE médaille d'or avec ALEX LANIER (INSEP).

CAMILLE POGNANTE, médaille de bronze avec MALYA HOAREAU

IRIS DUCOS - Pôle France TAEKWONDO

Iris compte parmi les 3 médaillés français aux championnats d'Europe Juniors de Sarajevo en Bosnie-Herzégovine - 15 novembre 2021

Au bout de 5 combats, elle décroche la médaille d'argent dans la catégorie des -52 kg.

Une belle performance internationale



Coupe de l'ambassadeur de Corée – Coupe de France TAEKWONDO

Paris 11 & 12 décembre 2021

(De gauche à droite)

ALEXIS INFANTI – Médaille ARGENT en Junior masculins -55 kg **LYHANA LANGOUSTE** – Médaille d'OR en Junior féminines -63 kg **IMÈNE ZANZI** – Médaille d'OR en Junior féminines -44 kg







BPJEPS AAN promotion 2021-2022

Rentrée au Centre Sportif Régional Alsace à Mulhouse & à la piscine de l'Illberg. Formation au métier de Maître-Nageur Sauveteur.







Préparation aux métiers de la natation – Initiation secourisme – Plan d'eau du Lac Achard



DEJEPS Badminton 2020-21 Séance plateau technique



BPJEPS APT 2020-2021 Parcours de motricité

Le CREPS, solidaire ...





Action de solidarité des athlètes du CREPS de Strasbourg (Février 2021)

À la suite de la collecte de dons organisée lors de la fête de Noël des sportifs internes ont eu le plaisir de se rendre au Centre Hospitalier de Haguenau pour distribuer des cadeaux dans le Service Pédiatrie.

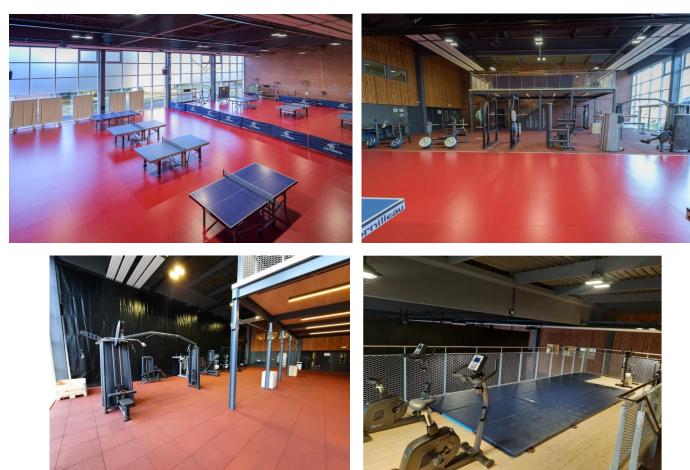


Visite de Monsieur Jean-Marc HUART – Recteur de Région Académique de la Région Grand-Est Jeudi 09 septembre 2021

Accompagné de monsieur Thierry MICHELS, Député du Bas-Rhin Visite du site et de ses activités & rencontres avec les personnels, les stagiaires de la formation professionnelle et les sportifs.

(De gauche à droite : Franck SCHAFF Directeur Adjoint du CREPS, Jean-Marc HUART, Thierry MICHELS, Louis DELOYE IA-IPR EPS Référent, Daniel FIEUX Responsable Département Formation du CREPS) Exemples de travaux réalisés et initiés en 2021.

Nouvelle salle de musculation et plateau d'évolution – Livraison effectuée en mai 2021



Nouveau Bâtiment d'hébergement

Projet sélectionné en décembre 2021 – démarrage des travaux en 2023



Rénovation de la Halle d'Athlétisme

> Début du chantier avril 2022 pour une durée de 12 mois environ.

Vue actuelle



Après rénovation



La Directrice et ses équipes formulent le vœu pour qu'ensemble, nous poursuivions notre projet de faire du CREPS de Strasbourg un lieu d'accueil, un lieu d'expertise et un environnement professionnel alliant efficience et qualité de vie au travail.